



FICHE DE POSTE **D'UN TECHNICIEN EN ARCHITECTURE ET URBANISME**

1- Diplômes et Formations :

- ✓ Technicien spécialisé en Architecture et Urbanisme (Bac+2) ;

2- Expérience professionnelle :

- ✓ Une expérience dans un emploi de l'architecture est souhaitable ;

3- Compétences requises :

- ✓ Avoir une maîtrise des lois et procédures régissant l'urbanisme et l'architecture en matière de planification et gestion urbaine ;
- ✓ Avoir des connaissances des normes régissant la construction et l'aménagement (normes architecturales, normes urbaines, grille d'équipement...) ;
- ✓ Avoir une maîtrise de l'outil informatique en relation avec le domaine d'architecture et d'urbanisme (Autocad, Archicad ;...)

4- Qualités personnelles :

- ✓ Dynamique, motivé et sérieux ;
- ✓ Avoir un esprit d'initiative ;
- ✓ Grande capacité d'intégration et de travail en équipe ;
- ✓ Disponibilité et mobilité dans le travail.

5- Description du poste :

- ✓ Participer à l'élaboration et le suivi des documents d'urbanisme (SDAU, PA, PDAR,...) et ce, conformément aux procédures et à la réglementation en vigueur ;
- ✓ Participer à l'élaboration et le suivi des études générales en urbanisme et en architecture (charte architecturale, projet de mise à niveau, plans de restructuration, transport, espaces verts,...) et ce, conformément aux procédures en vigueur ;
- ✓ Instruire les demandes de construire, de lotir, de morceler et de créer des ensembles immobiliers et ce, conformément aux procédures et à la réglementation en vigueur ;
- ✓ Participer aux commissions d'examen des dites demandes ;
- ✓ Procéder à la pré-instruction des projets de lotir et de construire ;
- ✓ Participer aux commissions de contrôles des chantiers ouverts.

